

CALENDRIER SCOLAIRE HIVER 2024

Alternance Travail-Études (ATÉ)



Janvier

DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

Février

DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29		

Mars

DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

Avril

DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
31	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

Mai

DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

Juin

DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29

LÉGENDE

SESSION A Techniques de comptabilité et de gestion

- 8 semaines de stage, du 8 janvier au 1^{er} mars
- 10 semaines de cours, du 4 mars au 10 mai
- Date limite de retrait de cours et de désistement
- Confirmation de la fréquentation scolaire
- 4 semaines de stage crédité, du 13 mai au 7 juin

SESSION B Électronique programmable et robotique (Technologie de système ordonnés)

- Technologie du génie industriel
- Technologie de l'électronique - Internet, fibre optique et sans-fil (Télécommunication)
- Technologie du génie électrique - automatisation et contrôle
- Technologie de l'électronique - Audiovisuel
- 10 semaines de stage, du 8 janvier au 15 mars
- 12 semaines de cours, du 18 mars au 7 juin
- Date limite de retrait de cours et de désistement
- Confirmation de la fréquentation scolaire

SESSION C Techniques de génie mécanique

- Techniques de l'informatique
- 12 semaines de stage, du 8 janvier au 28 mars
- 12 semaines de cours, du 2 avril au 21 juin
- Date limite de retrait de cours et de désistement
- Confirmation de la fréquentation scolaire

Récupération des horaires sur Omnivox

Journée fériée

Journée se déroulant selon l'horaire du mardi

Journée se déroulant selon l'horaire du vendredi

NOTES

- Les 29 mars et 1^{er} avril seront des jours fériés. Le nombre d'heures intensives de cours par semaine sera réajusté en conséquence et au besoin. Les étudiants en seront informés par leurs enseignants.
- L'Épreuve uniforme de langue - français aura lieu le 15 mai en avant-midi pour les étudiants concernés.
- La date limite pour faire une demande de réexamen d'une note finale est le 1^{er} août.

Date d'élaboration par la Direction des études :

Adoption par le Conseil d'administration :